



BOURGEOISIE D'ARDON

Convocation

L'assemblée bourgeoisiale est convoquée en séance

le samedi 29 juin 2019, à 11h00, au couvert d'Isières

(en cas de mauvais temps, l'assemblée aura lieu au couvert des Aprages)

avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée bourgeoisiale
(ce procès-verbal peut être consulté au bureau communal, durant les heures d'ouverture)
2. Présentation des comptes bourgeoisiaux 2018
3. Rapport de l'organe de vérification des comptes
4. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2018
5. Demande d'octroi du droit de bourgeoisie
6. Divers.

Conformément à l'art. 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004, les comptes peuvent être consultés au greffe communal durant les 20 jours précédant l'assemblée.

Le Président

P.-M. Broccard



Le Secrétaire

J.-M. Roh

Ardon, le 7 juin 2019